

Dossier

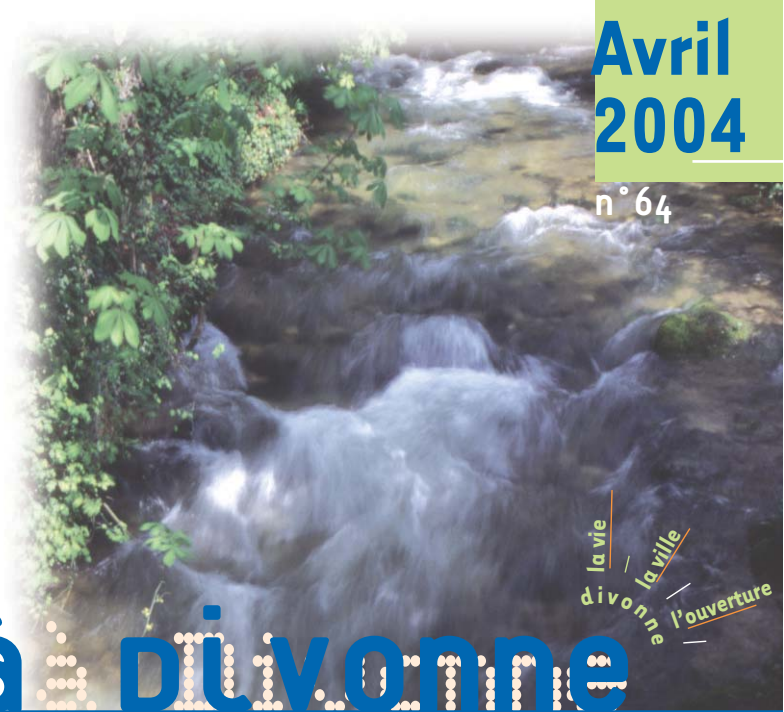
• Eau et assainissement — pages 1 à 4

Divonne, la vie

- Concours, culture, sports — page 2
- Repas du 3^{ème} âge — page 2
- Inscriptions scolaires 2004-05 — page 3

Divonne, la ville

- Etat civil, infos pratiques — page 3
- Expression politique — pages 3/4
- Divonne s'ouvre sur le monde — page 4



la vie
la ville
divonne
l'ouverture

je vis à Divonne

la lettre d'informations municipales

les bains



Edito



Depuis le Sommet de Rio, en France comme en Europe, tout le monde parle d'environnement, des atteintes irrémédiables portées à la nature par le développement de nos sociétés, des graves problèmes de l'effet de serre, du réchauffement de la planète, de la disparition de nombreuses espèces victimes des pollutions et d'une urbanisation excessive.

Si l'on parle beaucoup, sans doute peut-on encore regretter que l'on agisse si peu et que les décisions essentielles soient reportées voire même anéanties par des querelles politiques n'ayant pas beaucoup de sens au regard des enjeux pour l'avenir de l'homme.

Répondre aux enjeux environnementaux, c'est faire en sorte que dans chaque collectivité, aussi petite soit-elle, soient prises des mesures concrètes de protection de la nature.

A Divonne-les-Bains, depuis 1990, le conseil municipal s'attache plus spécialement à prendre les décisions importantes pour la défense effective de notre environnement : la mise en place de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura, certes avec une réglementation trop tatillonne et trop compliquée, l'adhésion au Parc Naturel Régional du Haut-Jura, ou encore la prise en compte dans le Plan Local d'Urbanisme des zones humides, de la sauvegarde des paysages ou de l'agriculture.

Mais c'est surtout dans le domaine de l'eau et de l'assainissement que des travaux considérables ont été entrepris. La construction de la nouvelle station d'épuration de Divonne-les-Bains, malgré les calamiteux et regrettables événements de la fin de l'été dernier, aura ainsi permis d'améliorer considérablement la qualité des eaux de notre rivière, la Divonne.

D'autres travaux de taille ont par ailleurs été entrepris sur les réseaux pour ôter les eaux parasites de la station afin d'en améliorer encore l'efficacité et les performances. Les coûts de réalisation et de fonctionnement de ces équipements sont élevés cependant ils traduisent bien l'importance des enjeux environnementaux.

Le Conseil Municipal a certes souhaité parler d'environnement mais surtout il a souhaité agir, concrètement, efficacement, pour que notre commune garde son caractère naturel si envié dans l'ensemble de la région lémanique, et demeure la commune où il fait bon vivre au quotidien.

Etienne Blanc, Député-Maire de Divonne-les-Bains

interview de michel dodos,

directeur des services techniques de La communauté de communes du pays de cex

DOSSIER « eau et assainissement »

1) Depuis 2003, la commune de Divonne est dotée d'une nouvelle station d'épuration : pourquoi un tel équipement ?

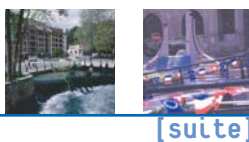
L'ancienne STEP, construite en 1973 pour une capacité de 15 000 habitants souffrait de plusieurs défaillances techniques en particulier :

- un manque évident de capacité hydraulique de traitement, du fait du système du réseau à vocation entièrement unitaire (mélange des eaux usées et eaux pluviales),

- une filière biologique rudimentaire qui ne permettait pas de traiter les phosphates et les nitrates et présentait des rejets en milieu naturel bien au-delà des normes françaises et de celles de la CIPEL (Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman),
- une filière de traitement des boues quasi inexistante.



« eau et assainissement »



[suite]



Malgré des modifications apportées en 1996, notamment sur la filière boues (épaississement, stockage et valorisation agricole), il devenait nécessaire d'apporter des modifications afin de supprimer ce point noir du Lac Léman.

Les solutions retenues et réalisées ont porté essentiellement sur une augmentation de la capacité hydraulique de traitement (475 m³/h ou lieu de 100 m³/h en temps sec et 1200 m³/h au lieu de 200 m³/h en temps de pluie) ainsi que sur des améliorations de la filière biologique (traitement des graisses, des sables, des nitrates et un traitement tertiaire qui permet d'atteindre des objectifs de réduction des flux de pollution en fin de chaîne. Ces travaux, dont le coût s'élève à 3 828 000 € TTC, ont été réalisés sur une période de 3 ans (octobre 1999 à décembre 2002).

2) Est-ce que cette nouvelle STEP est à même de répondre aux besoins croissants des Divonnais mais également à la préservation de l'environnement ?

La capacité de cette nouvelle installation permettra d'assurer le développement de Divonne sans contraintes particulières. En effet, la capacité de traitement de 15 000 équivalent/habitant

permettra d'assurer le développement urbanistique de la commune de Divonne pour les 20 années à venir sans pour autant apporter de modifications substantielles sur la filière de traitement. En ce qui concerne les réseaux, d'importants travaux de mise en séparatif et d'élimination des eaux claires sont rendus nécessaires.



Clarificateur

3) La CCPG réalise actuellement d'importants travaux de réfection des réseaux d'eau et d'assainissement au bord du lac et dans la Grande rue notamment ? Pourquoi de tels investissements ?

Depuis quelques années, la CCPG au travers de son département Eau et Assainissement accompagne la commune de Divonne-les-Bains dans tous les travaux de voirie en construisant des collecteurs d'eaux usées qui permettent d'éliminer et d'évacuer les eaux claires (eaux de ruissellement, sources, nappes

Divonne, la vie



ville de rencontres

— concours

• 6^{ème} concours photos du Parc 2004 : Et si le Haut-Jura était le Petit Paris !

Et si le Haut-Jura était la capitale ? S'il disposait de sa Tour Eiffel, de son Arc de Triomphe, de son quai de Seine ? Bref, si le Haut-Jura était le Petit Paris ! Faites fonctionner votre imagination et envoyez au Parc Régional du Haut-Jura, dont Divonne est ville porte, **pour le 11 juin au plus tard** :

- une photo en noir et blanc, format 10x15,
- le négatif,
- le titre de la photo,
- le lieu où la photo a été prise sur le territoire du Parc,
- vos coordonnées (nom et adresse).

Ce concours, ouvert aux photographes amateurs, récompensera les 30 meilleurs clichés qui seront affichés sur le stand du Parc lors de la Fête du Haut-Jura à Septmoncel **les 17 et 18 juillet prochains**. Des prix récompenseront les gagnants.

Renseignements et envoi des éléments :
Parc Régional du Haut-Jura,
concours photo 2004 39310 LAJOUX

— culture

• Bibliothèque pour Tous

Thème du mois d'avril : "C'était le 20^{ème} siècle à Divonne... et ailleurs"

Jusqu'au 30 avril (lundi-mercredi : 15h00-18h00, vendredi de 16h00 à 18h30, samedi de 10h00 à 12h00).

A partir du 19 avril, chaque lundi à 17h00, "Bibliothèque" : livres-échanges autour d'une tasse de thé.

Bibliothèque pour Tous (2^{ème} étage de la Poste).

Horaires : lundi-mercredi-vendredi de 15h00 à 18h30, samedi de 10h00 à 12h00.

L'abonnement annuel est de 12€ pour toute la famille. Pour les enfants, l'emprunt de livres, K7, BD est **gratuit**.

— sport

• 6^{ème} slalom du Pays de Gex - Dimanche 16 mai 2004

Longueur du parcours : 1 000 m

Cette épreuve sur 3 manches compte pour la coupe de France des slaloms, le championnat du comité Rhône-Alpes, le challenge des slaloms et le challenge de l'A.S.A. ESCA.

Programme de la course :

Parc départ hippodrome - Divonne. Essais non chronométrés de 8h00 à 9h45. Briefing des pilotes à 9h50. Essais chronométrés de 10h15 à 12h15.

Course :

1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} manches de 13h30 à 18h30. Affichage des résultats provisoires à 18h45, hippodrome. Parc fermé (obligatoire), hippodrome. Remise des prix dès 19h00, hippodrome.

**Renseignement : Ecurie du Pays de Gex
au 06.22.34.79.95**



ville de partage

• Les anciens : repas du 3^{ème} âge

Le repas traditionnel qu'offre la municipalité de DIVONNE-LES-BAINS aux personnes de 70 ans et plus, aura lieu le **dimanche 18 avril 2004 à partir de 12 heures au Grand Hôtel du Domaine**.

Plus de 600 invitations ont été envoyées, il se peut que quelques personnes aient été oubliées. Veuillez nous en excuser et vous faire connaître avant le mercredi 14 avril 2004 au service social de la mairie (tél. 04 50 20 47 60 ou 04 50 20 03 49).



• **La jeunesse : inscriptions scolaires rentrée 2004-05**

Vous avez un enfant né en 2001 ou vous venez d'emménager à Divonne.

Les inscriptions scolaires pour la prochaine rentrée auront lieu **du 19 avril au 28 mai 2004 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 en Mairie.**

Vous devrez présenter au service scolaire :

- 2 justificatifs de domicile récents et différents,
- le livret de famille,
- le carnet de santé de l'enfant à jour des vaccinations BCG et DTPolio.

Renseignements : 04 50 20 47 11

 **divonne, la ville**

 ville en direct

• **Infos pratiques**

- **Pas de nouvelle pollution à Divonne les Bains**

Le 23 mars dernier, en fin d'après-midi, les services de la mairie ont été alertés d'une dégradation très forte de l'aspect de l'eau potable sur un secteur de la commune, rue du Galet de Gargantua/Chemin de la Source, au cœur même de la zone contaminée l'été dernier.

En raison du « faciès turbide » de l'eau, de sa localisation, l'incident a été immédiatement pris au sérieux. Sur le champs, des purges sont réalisées, des tests sont faits, des analyses complètes sont prescrites... Heureusement, celles-ci ne révéleront rien d'anormal, et, d'après toutes les informations recueillies, il semble quasi certain que l'incident résulte de travaux entrepris les jours précédents sur le réseau d'eau potable.

En tout état de cause, ce qui s'est passé le 23 mars dernier a clairement montré que la confiance des Divonnais et des Divonnaises dans leur eau est loin d'être revenue.

- **Elections Régionales**

Le 28 mars 2004, les électeurs divonnais ont été appelé pour élire leurs conseillers régionaux. Les résultats de ce 2^{ème} tour sont les suivants :

- Electeurs inscrits : **4365**
- Nombre de votants : **2196 soit 50,03%**
- Nombre de bulletins nuls : **51**
- Suffrages exprimés : **2145**
- Liste UMP-UDF (Anne-Marie Comparini) : **1116 voix soit 52,03%**
- Liste PS-VERTS (Jean-Jacques Queyranne) : **774 voix soit 36,08%**
- Liste FN (Bruno Gollnisch) : **255 voix soit 11,89%**

• **Expression politique**

- **Vases communicants**

La commune rétribue un spécialiste de la communication.

Ce communicant, candidat sur la liste d'E. Blanc aux municipales, confie la réalisation du bulletin communal à la société d'édition XPRIME. Il a épousé en 1999 une conseillère régionale milloniste gérante de la société... XPRIME !

- **Récidivistes**

Le 24 mars, travaux sur un bras mort du réseau d'eau « potable ». La distribution est rétablie sans purge sévère de l'eau croupie. Des élus interviennent pour que la Générale des Eaux coupe l'eau en zone artisanale et distribue des bouteilles...

Le très « libéral » E. Blanc a privatisé l'eau : à nous de boire la coupe jusqu'à la lie!

Les élus de la liste « Vivre A Divonne »
Isabelle Coulon, Jean Dubout,
Isabelle Nuttall, Jean-Claude Pruvost

Erratum :

Dans le bulletin de mars, notre article est malencontreusement paru sous le titre « version longue » qui lui a été attribué par erreur.

phréatiques). C'est le cas en particulier dans les rues Fontaine et de Vigny ainsi que dans la Grande rue, lesquelles font l'objet de cette co-existence.

Mais d'autres opérations : augmentation de la section d'une canalisation à la douane de Chavannes, réhabilitation complète du poste de relèvement du Pont des Iles et équipement d'une télé-surveillance des déversoirs d'orage font partie intégrante des travaux énumérés dans le schéma directeur d'assainissement. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de supprimer les fonctionnements des déversoirs d'orage et pour faire en sorte de tendre vers une amélioration de la qualité des eaux, objectif principal du contrat de rivières.

Les résultats d'études sur les différents secteurs de la commune ont montré la présence de quantités d'eaux claires très importantes, c'est pourquoi il est nécessaire de les éliminer afin de satisfaire les contraintes d'exploitation de la STEP mais aussi de ramener ces eaux dans les cours d'eau.

Les enjeux financiers sont très importants (3 560 000 € étalés sur 6 ans) et sont largement identifiés dans le schéma directeur d'assainissement de la CCPG voté en 2002.

4) En septembre dernier, la commune a été victime d'une grave pollution de son réseau d'eau potable. En qualité de responsable de la compétence eau et assainissement,

où en sont les recours contre la Générale des Eaux, société fermière de notre réseau d'eau ?

La STEP a été à l'origine de la pollution du réseau d'eau potable en septembre 2003 et de nombreux habitants en ont malheureusement subi les conséquences.



Bâtiment d'exploitation

A ce jour, les contentieux avec la Générale des Eaux, société fermière gestionnaire des ouvrages et des réseaux, sont encore en phase embryonnaire, puisque les dossiers sont gérés par les compagnies d'assurances respectives des parties et que les conclusions d'expert ne sont pas encore rendues.

La commune de Divonne a engagé une procédure de contentieux liée à la dégradation de l'image de marque de sa ville d'eau et la CCPG a demandé une indemnisation des frais engagés pendant toute la durée de la crise, en particulier les frais liés à la distribution de l'eau en bouteille, les charges de personnel, les travaux engagés, etc...



• **Etat civil**

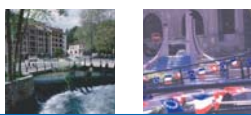
Naissances

- **Léna Maire,** le 29/01/2004 à Genève
- **Julie Sanspeur,** le 24/02/2004 à Annemasse
- **Franco Yang,** le 20/03/2004 à St-Julien-en-Genevois
- **Maxime Favre,** le 14/02/2004 à Morges
- **Marine Ward,** le 14/03/2004 à St-Julien-en-Genevois
- **Mattéo Antunes,** le 25/03/2004 à Annemasse

Décès

- **Mouloud Ahamiane,** 53 ans, le 23/02/2004 à St-Julien-en-Genevois
- **Yves Buffard,** 71 ans, le 21/03/2004 à Nice
- **Simone Terry, née Guillot,** 83 ans, le 26/03/2004 à Divonne-les-Bains
- **Anastasia Merminod, née Labigou,** 93 ans, le 29/02/2004 à St-Julien-en-Genevois
- **Gérard Debonnier,** 72 ans, le 22/03/2004 à Divonne-les-Bains
- **Fritz Hauser,** 81 ans, le 30/03/2004 à St-Julien-en-Genevois
- **Colette Lavry, née Decarlini,** 87 ans, le 10/03/2004 à St-Julien-en-Genevois
- **André Larnier,** 77 ans, le 22/03/2004 à Divonne-les-Bains

« eau et assainissement »



[suite et fin]

eaux - La résurrection



L'eau n'est pas un élément comme un autre. Sans elle, pas de vie possible, ni pour les hommes ou les animaux, ni pour les plantes.

Pour nous pêcheurs, c'est principalement à l'état liquide qu'elle nous intéresse. De sa qualité, dépendra la santé d'une rivière, d'un lac, et la richesse piscicole. Or, depuis près de 2 siècles, et plus spécialement ces trente dernières années, les activités humaines ont fait que l'eau est en majeure partie polluée, nos plus belles rivières se sont vidées des poissons rois, comme le saumon, la truite fario et l'ombre commun.

Moins polluée que certaines belles rivières du Pays de Gex, la Divonne ou Versoix n'a pas été épargnée.

Rappelez-vous le fonctionnement de l'ancienne STEP, la décharge publique d'Arbère actuellement fermée mais toujours existante avec ses écoulements, et la mortalité importante de poissons et de la faune benthique due à un déversoir d'orage le 11 septembre 1992. A cette époque,



mise à part l'inquiétude des pêcheurs, cela se passait dans l'indifférence générale.

Actuellement, une prise de conscience a fait changer nos comportements. Dans un proche avenir, sur la Divonne, on peut espérer voir régresser les pollutions organiques (celle du pont des îles sera prise en charge par la CCGP en 2004). D'autres améliorations concernant la qualité des eaux de cette rivière seront mises en œuvre dans les mois qui viennent avec le contrat de rivières transfrontalier "Pays de Gex - Léman".

Aujourd'hui, une amélioration de la qualité de l'eau de la Divonne est déjà perceptible. En effet, depuis la

mise en fonction de la nouvelle station d'épuration (STEP), le fond de la rivière est visible, ce qui ne n'était pas le cas auparavant. En aval de la STEP, la pollution recule. Les truites occupent de nouveau les espaces précédemment abandonnés. Nous pouvons espérer dans l'avenir, la reconstitution des herbiers riches en faune benthique apportant ainsi la nourriture aux poissons. Le recul des vases laissant place au gravier sur lequel les truites « fario et lacustres » pourront de nouveau se reproduire sur les frayères reconstituées. Cette station d'épuration éliminera avec le temps toute la pollution qui s'étendait depuis des années jusqu'au pont de Grilly.



Il en est de même concernant la santé du lac. Le fait de ne plus déverser la neige déblayée des routes, de ne plus saler l'hiver la route qui le ceinture, de ne plus déverser les rejets chlorés de la piscine, de supprimer la circulation sur son pourtour, font que nous constatons actuellement une croissance des roselières et une reproduction naturelle importante des poissons qui l'habitent, en particulier le brochet. Au milieu du lac, les eaux sont très claires et nous en distinguons le fond. Bien sûr il y a des herbiers, mais ceux-ci sont nécessaires à l'oxygénation de l'eau, à la protection et à la reproduction de la faune qui l'habite.

Puissent tous ces efforts entrepris par la municipalité, continuer dans ce sens car l'eau, patrimoine mondial, source de vie, pourrait devenir si nous n'y prenons garde, source de mort.

Jean-Claude Sans Peur, président de l'association de pêche et de pisciculture de Divonne

- 1) Jean-Claude Sans Peur
- 2) Création de frayères
- 3) Alevinage
- 4) Truite fario

ville en direct

• Expression politique (suite)

- L'eau potable

Une nouvelle pollution est apparue sur le réseau d'eau potable. Deux fois en moins de 6 mois c'est beaucoup, beaucoup trop. Les travaux en cours en seraient la cause. Nous demandons qu'une surveillance accrue soit apportée dans ce domaine, la crise de l'été devrait augmenter la vigilance de nos élus responsables.

Est-ce le cas ?

La commune s'est dotée d'un service de communication. Ne serait-ce pas son rôle d'informer, préalablement les Divonnais sur les risques et nuisances éventuelles lors de tels travaux ?

Ce service onéreux, très onéreux, est dirigé par un spécialiste de haut niveau. N'est-il chargé que de la propagande du maire ?

Et si on veut garder nos centenaires, attention à notre eau.

**La liste : « Divonne bon sens »
Roger Martin, Nicolas Seinturier,
Jacques Tavier**

Erratum expression politique :

Une erreur s'est glissée dans la tribune d'expression politique de la liste « Divonne bon sens » : il fallait lire nuisances au voisinage et non naissances.

La rédaction du « Je vis à Divonne » rappelle que conformément à la loi du 27 février 2002, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Chaque opposition dispose équitablement d'un espace de texte de 500 caractères (+ ou - 10%).

- Enfin !

On regrette que depuis longtemps aucun investisseur ne se soit intéressé à Divonne pour y implanter des hôtels.

Cette absence d'investissement a pénalisé le développement touristique de notre commune.

Enfin ! Depuis un an, nous assistons à la construction d'une nouvelle résidence hôtelière à coté des thermes, à la rénovation complète de l'ancienne propriété communale, et dont très prochainement la construction d'une nouvelle tranche portera l'ensemble à 209 unités, ce qui permettra de bâtir une véritable politique touristique. Ce renouveau, c'est le fruit d'un développement économique mais surtout d'une politique d'investissement offrant une nouvelle dynamique à Divonne-les-Bains.

**La majorité municipale
La liste « Divonne, c'est vous! »**



ville à dimension internationale

• Divonne s'ouvre sur le monde

Divonne vient d'accueillir 24 élèves du collège de Paphos grâce à un échange culturel orchestré par les dirigeants du collège Marcel Anthonioz.

Le **21 avril prochain** ce seront les élèves divonnais qui séjourneront sur le sol chypriote pour une durée d'une semaine.

Directeur de publication : Etienne Blanc

Comité de rédaction : Véronique Baude, Michel Dodos, Didier Lai, Jean-Claude Sans Peur, Marie-Claude Pignot Michèle Ragobert, Gérard Teteschi

Hôtel de Ville

73, avenue des Thermes - 01220 Divonne-les-Bains

Mail : communication@divonne.fr

Tél. 04 50 20 03 49 - Fax. 04 50 20 01 40

Réalisation : X'PRIME Thoiry/Lyon 04 78 38 19 76

Impression : IOF

Tiré à 4500 exemplaires

Distribué par votre facteur

en mai,

retrouvez votre magazine d'informations municipales « je vis à divonne » un numéro consacré à la sécurité

